



Échelle 1:3 000°

PROJET ARRÊTÉ par délibération en date du 11 décembre 2018
PROJET APPROUVÉ par délibération en date 03 septembre 2019

Vincent BIAYS - urbaniste - 75000 Chambéry
Tel : 06.80.01.82.51

Légende

Zones urbaines

- U : secteur d'urbanisation
- Ua : secteur d'habitat individuel

Zones à urbaniser

- Aa : secteur agricole à protéger en raison de la présence d'une zone humide
- Aa-h : secteur agricole à protéger en raison de la présence d'une zone humide
- Aa-zh : secteur agricole à protéger en raison de la présence d'une zone humide

Zones agricoles

- A : secteur agricole

Zones naturelles

- N : secteur naturel
- Nh : secteur naturel à protéger en raison de la présence d'une zone humide
- Nz : secteur naturel à protéger en raison de la présence d'une zone humide

Autres zones

- A-zh : secteur agricole à protéger en raison de la présence d'une zone humide
- A-zh-h : secteur agricole à protéger en raison de la présence d'une zone humide
- A-zh-zh : secteur agricole à protéger en raison de la présence d'une zone humide

Autres zones

- EP : Emplacements réservés
- EP-1 : permis de construire accordé ne figurant pas encore sur le cadastre
- EP-2 : bâtiment bâti remarquable à protéger ou titre de l'article L15119 au code de l'urbanisme
- EP-3 : Contraintes écologiques
- EP-4 : bâtiment (ou partie) objet d'un changement de destination ou lieu de l'activité
- EP-5 : bâtiment d'intérêt
- EP-6 : présence de protection des captages d'eau potable

Tracés en cas de risque

- Tracé concerné par des risques naturels forts, les effluents ou PPR
- Tracé concerné par des risques naturels modérés ou faibles, les effluents ou PPR
- Tracé de protection des captages d'eau potable

N°	BENEFICIAIRE	OBJET	SURFACE APPROXIMATIVE
ER1	Commune	Création d'un fossé pour la gestion des eaux pluviales	800 m²
ER2	Commune	Bassin de rétention des eaux	500 m²
ER3	Commune	Empiètement chemin rural et création d'un fossé pour la gestion des eaux pluviales	240 m²
ER4	Commune	Création d'un fossé et d'un fossé pour la gestion des eaux pluviales	470 m²
ER5	Commune	Regroupement des fossés	45 m²
ER6	Commune	Création d'un fossé de retournement	240 m²
ER7	Commune	Création d'un fossé de retournement	1 000 m²
ER8	Commune	Création d'un fossé de retournement	600 m²
ER9	Commune	Regroupement des fossés	490 m²
ER10	Commune	Empiètement des fossés	96 m²
ER11	Commune	Création d'un fossé de retournement	56 m²
ER12	Commune	Création d'un fossé de retournement	360 m²
ER13	Commune	Création d'un fossé de retournement	100 m²
ER14	Commune	Création d'un fossé de retournement	150 m²
ER15	Commune	Création d'un fossé de retournement	150 m²
ER16	Commune	Regroupement des fossés de gestion des eaux pluviales	310 m²
ER17	Commune	Création d'un fossé de gestion des eaux pluviales	30 m²
ER18	Commune	Création d'un fossé de gestion des eaux pluviales	350 m²
ER19	Commune	Création d'un fossé de gestion des eaux pluviales	300 m²
ER20	Commune	Création d'un fossé de gestion des eaux pluviales	2 000 m²
ER21	Commune	Création d'un fossé de gestion des eaux pluviales	1 070 m²
ER22	Commune	Création d'un fossé de gestion des eaux pluviales	300 m²
ER23	Commune	Création d'un fossé de gestion des eaux pluviales	300 m²
ER24	Commune	Création d'un fossé de gestion des eaux pluviales	300 m²
ER25	Commune	Création d'un fossé de gestion des eaux pluviales	300 m²

